

Le Mardi 28 novembre 2006 à l'Automobile Club de France

« MOBILITÉ ET CONVERGENCE » TEL EST LE THÈME RETENU POUR LA DEUXIÈME ÉDITION DES RENCONTRES DSI-DRH, QUI S'EST TENUE LE MARDI 28 NOVEMBRE 2006, À L'AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE. À CETTE OCCASION, LE MONDE INFORMATIQUE À ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC BOUYGUES TELECOM ENTREPRISES ET LE GROUPE LIAISONS SOCIALES UNE SOIRÉE D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS. L'ENSEMBLE DES ÉCHANGES EST ACCESSIBLE SUR HTTP://VIDEO.LEMONDEINFORMATIQUE.FR. CELA À PERMIS AUX 200 DSI PRÉSENTS DE MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES PROBLÉMATIQUES ORGANISATIONNELLES ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES QUE LES PROJETS DE CONVERGENCE ET DE MOBILITÉ IMPLIQUENT. CAR DÉSORMAIS LA CONVERGENCE PROVOQUE UN VÉRITABLE DÉBAT DANS L'ENTREPRISE, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ORGANISATION DU TRAVAIL ET FAIT DU DSI UN ACTEUR CENTRAL DU DIALOGUE SUR L'IMPACT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS LES ENTREPRISES.



Les participants « Salle de conférence de l' Automobile Club de France »

Parmi les thèmes des conférences, on retiendra les interventions de Jean-René Cazeneuve, Directeur Entreprises de Bouygues Telecom, sur les technologies matures permettant une convergence des outils et services de communications et une amélioration visible de la productivité des entreprises, de Jean-Emmanuel Ray, Professeur de droit à Paris I (Sorbonne) et à l'IEP de Paris sur les impacts de la mobilité et de la convergence —

Droit des nouvelles technologies et Ressources Humaines : quelles nouveautés ?

Ces interventions ont été suivies d'une table ronde qui a permis de traiter des nouveaux pouvoirs et comportements induits par les nouvelles technologies de convergence. Cette table ronde réunissait notamment Jean-René Cazeneuve et Jean-Emmanuel Ray mais aussi Christophe Duthoit, Senior Vice President, Responsable Europe de

la practice IT du Boston Consulting Group et **Yves Crespin**, Commissaire Principal, Chef de la Brigade d'enquêtes sur les fraudes aux Technologies de l'Information (B.E.F.T.I).

Vers une généralisation de la mobilité

« La mobilité en entreprise est en plein essor, et cela pour deux raisons ; d'une part, la généralisation des offres illimitées et le prix de la minute qui baisse. d'autre part, la messagerie et les autres applications métiers qui ont été simplifiées et optimisées », a rappelé en introduction à son intervention Jean-René Cazeneuve, Directeur Entreprises de Bouygues Telecom. Jusqu'à présent, les entreprises ont rencontré différents écueils (multiplication des identifiants, des mots de passe, des messageries...) liés à la multiplication des outils nomades. « Les cadres utilisent un PC, un téléphone fixe et un téléphone mobile, chacun s'appuyant sur des technologies et des réseaux bien distincts », relève Jean-René Cazeneuve. A partir de ce constat, Bouygues Telecom Entreprises envisage deux scénarii de convergence: la convergence des services ou la convergence des équipements. « Bouygues Telecom Entreprises s'oriente aujourd'hui vers la convergence des services qui permet d'offrir à l'utilisateur un environnement unique (carnet d'adresses, messagerie et répondeur,...) quel que soit le lieu où il se trouve et le terminal qu'il utilise », souligne Jean-René Cazeneuve

Publi-reportage



Ce point a été ensuite développé par Jean-Emmanuel Ray, Professeur de droit à Paris I (Sorbonne) et à IEP de Paris : « Plusieurs textes sont intervenus récemment pour fixer les pouvoirs du DSI et/ou du DRH en matière d'utilisation des TIC par les collaborateurs. Mais ce sont surtout les juges qui fixent les règles concrètes : ouverture du disque dur pour y chercher dans des dossiers qualifiés de personnes les preuves d'une concurrence, verrouillage de son ordinateur par le salarié avant de partir en congés, contrôle et suivi des itinérants grâce au GPS ou au GSM. Toutes ces nouvelles règles exigent en amont une étroite collaboration entre DSI et DRH , voire une charte TIC » a-t-il alouté au cours de son intervention.

La spécificité juridique du télétravail

Le dernier point abordé par Jean-Emmanuel Ray a été celui du télétravail. « Le télétravail grâce au développement des nouvelles technologies est de plus en plus demandé mais il y a des droits et des devoirs. Celui notamment au respect de la vie privée, à l'équilibre professionnel et personnel, au respect des congés et finalement il y a un droit à la déconnexion », a-t-il déclaré. Sur ce sujet spécifique, Jean Emmanuel Ray a insisté à nouveau sur la nécessité en amont d'un projet de charte qui doit être rédigée par le responsable des Ressources Humaines, le DSI et un juriste.

Mieux maîtriser toutes les facettes d'un projet mobile

La table ronde qui clôturait cette soirée a permis de faire le point à la fois sur la



Espace démonstration Salon Concorde

nécessaire maîtrise technologique et économique des projets, mais aussi sur la dimension nouvelle liée au dialogue avec les ressources humaines ainsi que la sécurité

qui reste souvent un écueil important. Au cours de cette table ronde, Jean-René Cazeneuve, Directeur Entreprises de Bouygues Telecom , est revenu sur le formidable essor que connaît actuellement la mobilité dans les entreprises. « A titre d'exemple », a t-il déclaré, « nous avons des projets de grande ampleur comme le relevé à distance dans le cadre d'une application MtoM de 10 000 cuves de gaz ou encore l'équipement en PDA de l'ensemble des contrôleurs de la SNCF, ces projets s'ajoutent aux multiples projets classiques des entreprises (messagerie, application métier, ...) ».

Cet avis sur la généralisation de la mobilité dans les entreprises a été également partagé par Christophe Duthoit, Senior Vice President, Responsable Europe de la practice IT du BCG : « Même si nous sommes sans doute un peu « gâtés » au BCG, nous sommes tous équipés de solutions nomades, et c'est même, pour certains collaborateurs récents, un critère de choix pour venir travailler dans notre entreprise » a t-il ajouté. Christophe Duthoit a alors abordé un aspect intéressant lié aux projets de mobilité : « Il faut mieux structurer, planifier, c'est



Cocktail Salon Concorde

une des clés de la réussite de certains projets de bureaux virtuels ». Par ailleurs, il insistait sur les outils et applications d'accompagnement à la mobilité : « Mettre en place un portail RH, faciliter la communication, mettre à disposition tous les ervices de l'entreprise sont des applications nécessaires dans le cadre de projets de mobilité ». Pour finir, Yves Crespin, Commissaire Principal, Chef de la Brigade d'enquêtes sur les fraudes aux

Table ronde

« Les nouveaux pouvoirs et comportements induits par les nouve technologies de convergence, maîtriser la mobilité en toute sécur



- Jean-René Cazeneuve, Directeur Entreprises Bouygues Telecom
- 2 Jean-Emmanuel Ray, Professeur de droit, Parls I (Sorbonne) et à l'IEP Parls
- 3 Christophe Duthoit, Senior Vice President, Responsable Europe de la practice du BCG.
- Yves Crespin,
 Commissaire Principal, Chef de la
 Brigade d'Enquêtes sur les Fraude:
 Technologies de l'information (B.E

Technologies de l'Information, est revenu dans le cadre de sa mission sur les grands principes de sécurité autour des technologies de l'information : « Nous avons quatre grands domaines d'interventions : le piratage informatique et téléphonique, le détournement de la loi informatique et sécurité, le vol. le spam et les escroqueries bancaires et enfin le détournement de sites Webs ». Au cours de cette table ronde. Yves Crespin a mentionné qu'avec la généralisation d'Internet, c'est le détournement de sites Web qui est aujourd'hui la menace la plus sérieuse et la plus coûteuse pour les entreprises et précisait que le DSI est souvent responsable d'une manière générale. Un point corroboré par Jean-Emmanuel Ray qui a tenu à préciser : « Dans le cadre de proiets de mobilité le risque s'accroît, cela demande un peu d'anticipation et de structuration sur les informations confidentielles de l'entreprise ». « Les technologies sont là, les débits sont là et la convergence est désormais à l'esprit de toutes les entreprises. Pour déployer au mieux ces projets de mobilité et convergence et garantir leur succès, la collaboration entre le DRH et le DSI est maintenant cruciale, avec le DSI en véritable chef d'orchestre » ajoutera Jean-René Cazeneuve pour conclure cette soirée.

EN SAVOIR PLUS:

www.bouyguestelecom.com

http://conferences.lemondeinformatique.fr www.lemondeinformatique.fr/videos/ www.lemondeinformatique.fr www.reseaux-telecoms.net



Publi-reportage